



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN AUTRICHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin d'information consulaire n°38 – Septembre 2023

Chères et chers compatriotes,

La section consulaire organise une nouvelle tournée à Graz, Klagenfurt, Bregenz, Innsbruck, Salzbourg et Linz entre fin septembre et octobre 2023. **En ayant pris rendez-vous préalablement**, vous pourrez effectuer une demande de [passeport](#) et/ou de [carte d'identité](#) sans vous déplacer à Vienne.

Pour gagner du temps, pensez à [actualiser dès maintenant votre inscription au registre des Français établis hors de France](#) et à prendre rendez-vous dans les créneaux prévus.

Les rendez-vous à Vienne restent disponibles à partir de [ce lien](#).

Vous pouvez également profiter de la tournée consulaire pour déposer vos dossiers de transcription d'actes d'état-civil ([naissance](#) ou [mariage](#) en Autriche), ou pour poser des questions sur d'autres démarches administratives.

À bientôt à Vienne ou dans les Länder !

Catherine LEMEUNIER

Cheffe de section consulaire à Vienne

Bulletin d'information consulaire n°38

Profitez de la prochaine tournée consulaire pour effectuer vos demandes de passeports et de cartes d'identité !

- à Graz et Klagenfurt du 27 au 29 septembre 2023
- à Bregenz, Innsbruck, Salzbourg et Linz du 2 au 6 octobre 2023

TOURNÉE CONSULAIRE
septembre-octobre 2023

- Graz : 27 et 28 septembre
- Klagenfurt : 28 et 29 septembre
- Bregenz : 2 octobre
- Innsbruck : 3 et 4 octobre
- Salzbourg : 5 octobre
- Linz : 6 octobre

Voici le planning des prochaines tournées consulaires, qui se tiendront dans les locaux des consuls honoraires (à Graz à l'institut franco-autrichien, Herrengasse 3) :

- [Graz](#) : le **27 septembre** de 13h à 18h30 et le **28 septembre** de 9h à 11h
- [Klagenfurt](#) : le **28 septembre** de 15h à 18h et le **29 septembre** de 11h à 16h30
- [Bregenz](#) (nouveaux locaux sis **Weiherrstrasse 10 A**) le **2 octobre** de 15h à 19h
- [Innsbruck](#) : le **3 octobre** de 15h à 18h et le **4 octobre** de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- [Salzbourg](#) : le **5 octobre** de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h
- [Linz](#) : le **6 octobre** de 9h30 à 12h30 et 14h à 18h

1. Comment prendre rendez-vous pour une demande de passeport ou de carte d'identité ?

Les personnes qui auront pris rendez-vous seront reçues en priorité. Les autres pourront l'être seulement en fonction des créneaux restant disponibles et d'éventuels désistements.

Pour prendre rendez-vous, adressez un courriel à l'adresse admin-francais.vienne-amba@diplomatie.gouv.fr en mentionnant en objet votre nom, la ville, la date et l'heure (dans les plages horaires proposées ci-dessus) auxquelles vous souhaitez être reçu(e).

Le rendez-vous sera confirmé seulement lorsque vous aurez reçu l'accusé de réception du consulat.

Un rendez-vous est nécessaire par personne. Ainsi si un parent et deux enfants doivent renouveler leur passeport, il sera nécessaire de prendre 3 rendez-vous.

2. Quels justificatifs faut-il présenter ?

Vous êtes invité(e) à consulter les pages d'information consacrées aux [passeports](#) et aux [cartes d'identité](#) sur le site de l'ambassade de France en Autriche, pour connaître, en fonction de votre situation, la liste des justificatifs à fournir.

En particulier vous devrez présenter les documents suivants :

- une [photographie d'identité aux normes](#)
- le montant des [droits de chancellerie](#) correspondants en espèces, en prévoyant l'appoint si possible (**96 €** pour un passeport adulte, **52 €** pour un passeport pour un mineur de 15 ans et plus, **27 €** pour un passeport pour un mineur de moins de 15 ans).
- le passeport ou la carte d'identité à renouveler
- un justificatif de domicile actualisé
- votre livret de famille

La comparution personnelle du demandeur est obligatoire lors du dépôt de la demande, quel que soit son âge.

Tout dossier incomplet sera irrecevable.

3. Quelles autres démarches peut-on effectuer lors de la tournée consulaire ?

Lors des tournées consulaires, vous pourrez effectuer les démarches supplémentaires suivantes :

- **Inscription / actualisation des données sur le registre** des Français établis hors de France. (également [disponible en ligne](#)), **validation d'une [procuracion de vote](#)**
- Légalisation de signature
- **Dépôt d'un [dossier d'état civil](#)**
- **Informations** sur les autres démarches administratives

Ambassade de France en Autriche – Section consulaire

Wipplingerstrasse 24-26, 1010 Wien
+43 1 502 75 210 (depuis la France) ou 01 502 75 210 (depuis l'Autriche)

consulat.vienne-amba@diplomatie.gouv.fr

<https://at.ambafrance.org/Consulat>

Urgences consulaires : (uniquement hors des heures d'ouverture de la section consulaire) : +43 (0) 699 167 77 407 (depuis la France) ou 0699 167 77 407 (depuis l'Autriche)

Bulletins d'information consulaire : retrouvez tous les bulletins d'information consulaire sur [notre site](#)

Vous êtes inscrit(e) sur la liste de diffusion **francais.vienne-cslt**

Si vous souhaitez ne plus recevoir de message, [cliquez ici pour vous désabonner](#) et envoyez le message tel quel, ou adressez un courriel sur consulat.vienne-amba@diplomatie.gouv.fr avec l'objet « *Liste de diffusion* »